



HAL
open science

Assises régionales de la culture : atelier "Europe et International"

Thomas Perrin

► **To cite this version:**

Thomas Perrin. Assises régionales de la culture : atelier "Europe et International". Assises régionales de la Culture, Jan 2012, Lyon, France. halshs-00667100

HAL Id: halshs-00667100

<https://shs.hal.science/halshs-00667100>

Submitted on 2 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Atelier « Europe et international »

PRÉSIDENCE

Farida Boudaoud,
vice-présidente
déléguée à la Culture
et à la Lutte contre les
discriminations de la
Région Rhône-Alpes

ANIMATION

Jacques Bonniel,
maître de conférences
en sociologie,
Université Lyon II

INTERVENTIONS LIMINAIRES

**Région Lorraine,
Karine Cathelain,**
chargée de mission
sur les questions
transfrontalières

**Région Rhône-Alpes,
Jean-Paul Angot,**
directeur
de l'espace
André Malraux,
Scène nationale
de Chambéry
et de la Savoie

**Relais Culture
Europe,
Pascal Brunet,**
directeur

La dimension européenne et internationale de l'action culturelle n'est pas un courant dominant, ni des politiques culturelles, ni des relations extérieures, d'autant plus que l'action extérieure des Régions prend la forme d'une coopération dite décentralisée, distincte de la diplomatie interétatique dans ses objectifs, ses capacités d'action et ses modes opératoires. On a donc là une politique peu autonome, qui dépend d'autres secteurs et dispose d'un champ d'action qui paraît a priori limité, pour ne pas dire réduit. Cependant, l'atelier a montré que la dimension européenne et internationale soulève des enjeux essentiels pour le développement culturel des Régions. On constate un véritable dynamisme dans ce domaine, avec des initiatives et de nombreux questionnements.

L'atelier, introduit par Mme Farida Boudaoud, vice-présidente déléguée à la Culture et à la Lutte contre les discriminations de la Région Rhône-Alpes, a permis de croiser les points de vue, à travers :

- › une expérience institutionnelle eurorégionale, avec le développement d'une action culturelle dans le cadre de l'Espace culturel de la Grande Région, organisation transfrontalière pionnière située dans un espace emblématique de la construction européenne (intervention de Mme Karine Cathelain);
- › un état des lieux prospectif des grands enjeux des relations culturelles pour les Régions européennes au sein du « village global », dans un monde en mutation rapide, dont l'évolution impacte les échanges et flux culturels (intervention de M. Pascal Brunet);
- › un témoignage d'acteur sur Carta Bianca, un des projets phares de la coopération culturelle franco-italienne – voire « savoyardo-piémontaise » – pour 2007-2013 (intervention de M. Jean-Paul Angot).

Cet atelier a permis de questionner et d'approfondir à la fois les enjeux (1), les dynamiques (2) et les perspectives (3) de l'action et des relations culturelles extérieures des Régions.

1 Enjeux

1.1. L'Europe : un enjeu per se

L'Europe n'est plus aujourd'hui un horizon externe pour les Régions, mais c'est plutôt le pas de la porte, l'horizon immédiat des politiques culturelles régionales. L'importance de l'échelle européenne est renforcée par le fait que la construction européenne a favorisé la montée en capacité politique des Régions européennes. Les Régions européennes partagent de nombreuses problématiques sur le plan culturel, et ce, à plusieurs niveaux :

- › certaines Régions partagent une histoire commune qui dépasse les frontières étatiques : les territoires de la Grande Région ont plusieurs fois été unis au sein de la même entité sociopolitique, Chambéry a fait partie des États de Savoie dont elle a été un temps la capitale et l'on pourrait multiplier les exemples : Catalogne, Sud-Tyrol, Régions de l'Øresund ou de la Saxe;

› dans le contexte actuel, les Régions sont amenées à développer des actions communes afin de constituer une masse critique européenne qui soit réellement compétitive pour peser à l'échelle globale, par rapport aux productions et flux culturels qui émanent d'autres aires culturelles dans le monde.

En ce sens, l'Europe de la culture représente un véritable défi, pour passer d'une coopération culturelle classique, faite de projets ponctuels, au coup par coup, à une « communautarisation culturelle européenne ». Les Régions ont un rôle majeur à jouer dans cette évolution, à la fois par leur dimension géohistorique transeuropéenne pour certaines d'entre elles, par leur statut d'espace pertinent de localisation des activités et des services dans le cadre d'une économie post-fordiste et par leurs possibilités accrues de développer une paradiplomatie, une action extérieure menée en parallèle à celle des États.

1.2. La spécificité des Régions françaises

Institutions de création récente, les Régions sont les plus jeunes des collectivités territoriales. La plupart des Régions françaises disposent d'un capital identitaire de départ assez faible, par exemple les Régions Centre ou Rhône-Alpes. Ces éléments sont autant d'enjeux à prendre en compte lorsqu'il s'agit de coopérer avec des Régions issues d'autres systèmes institutionnels : entités subétatiques issues d'États fédéraux, communautés espagnoles ou belges, administrations déconcentrées dans certains cas, etc. Comment trouver un terrain d'entente, construire des objectifs partagés et faire fonctionner un partenariat au-delà des dissymétries administratives, quand on ne partage pas le même chemin de développement ni les mêmes prérogatives ?

Autre spécificité, la faiblesse relative des budgets des Régions françaises, face parfois à d'autres autorités subétatiques qui lèvent leurs propres impôts. Il y a un enjeu pour les Régions françaises, par souci de cohérence budgétaire et de rationalisation économique, de lier l'action culturelle extérieure à leurs domaines d'intervention privilégiés : développement économique et innovation, aménagement du territoire, formation professionnelle... Dès lors, comment conjuguer cette approche transversale avec des exigences de professionnalisation et de critères de qualité sectoriels, au risque de tomber dans des logiques d'instrumentalisation stricto sensu ?

2 Tendances et dynamiques

2.1. Relations culturelles extérieures et marketing territorial

De façon assez similaire à la diplomatie culturelle interétatique, les Régions font de leurs relations culturelles extérieures un vecteur de *regional branding* : la projection culturelle contribue à renforcer l'identité institutionnelle de la Région concernée. Par exemple, l'implication de la Région Lorraine dans un dispositif inédit tel que l'Espace culturel de la Grande Région conforte son image de Région pionnière de la coopération transfrontalière. Parallèlement, l'Espace culturel est aussi une « vitrine identitaire » pour la Grande Région, dont l'existence est surtout liée au volume exceptionnel des mobilités transfrontalières quotidiennes des travailleurs.

La mondialisation des échanges et produits culturels donne également à cette dynamique de marketing culturel Régional une dimension socio-économique : la projection culturelle extérieure permet aux Régions de se positionner dans les flux culturels

mondiaux avec pour objectif de renforcer leur attractivité. Par exemple, le soutien affiché de la Région Rhône-Alpes à l'industrie de l'image animée et du film d'animation contribue à positionner cette Région comme territoire d'innovation et d'excellence dans ce secteur, à une échelle internationale.

2.2. Pour une action culturelle extérieure durable

L'atelier a mis en relief la tendance à inscrire les relations et actions culturelles extérieures dans la durabilité, sur un plan à la fois interne et externe :

- > l'inscription des projets et dispositifs de coopération dans la longue durée, accompagnée de ressources pérennes, est une garantie supplémentaire de viabilité économique pour le secteur culturel concerné et donc pour l'économie culturelle Régionale;
- > un traitement adéquat de la question de la diversité culturelle requiert également des projets internationaux et européens de long terme, qu'il s'agisse de valoriser les cultures issues des récentes vagues d'immigration ou les cultures régionales géohistoriques et subétatiques.
- > seules des relations et coopérations culturelles pérennisées peuvent donner lieu à un véritable échange de bonnes pratiques, de savoir-faire ou d'expertise, voire à un « transfert de technologie culturelle » dans certains cas;
- > les projets de coopération doivent aussi être l'occasion de remettre en question nos propres pratiques pour les faire évoluer;
- > la durabilité des relations et actions culturelles extérieures dépend aussi de leur capacité à s'inscrire dans des démarches de partage et de solidarité.

3 Perspectives

3.1. Une complexité procédurale et administrative à dépasser

Sur le plan opérationnel, le développement des relations culturelles est complexe. Il faut assumer et dépasser les différences de perception, de gestion et d'administration. Ces différences restent fortes même entre territoires frontaliers partageant une géohistoire commune : la frontière peut unir autant que diviser. Cette complexité, si elle est incontournable, n'est pas pour autant insurmontable : l'Espace culturel Grande Région fonctionne avec un conseil d'administration de vingt-cinq membres, représentant différents niveaux de compétences et d'autorités territoriales.

Par ailleurs, les structures de trop petite taille ont des difficultés à mobiliser des financements de l'Union européenne – programmes culturels ou de coopération territoriale – en raison des contraintes administratives et financières que la gestion de ce type de projets implique. Pour faire face à cette situation, il est possible de mettre en place des dispositifs de microfinancements comme cela a été le cas dans le cadre de l'Espace culturel de la Grande Région, ou encore dans l'Eurorégion du Rhin Supérieur.

3.2. Une Europe de la culture à réinventer

La construction culturelle de l'Europe est à une étape cruciale de son développement. Il est nécessaire de passer des modèles classiques de coopération – présentés comme éculés et « bricolés » – à la définition d'une véritable stratégie culturelle commune : une approche structurante qui implique l'Europe et ses espaces de voisinage, de Moscou à Istanbul, des marges méditerranéennes aux Régions orientales. Pour cela, les Régions ont un rôle clé à jouer en tant que forces d'innovation, afin de construire une doctrine et des outils pour une stratégie culturelle européenne. Il s'agit de capitaliser

et mutualiser les expérimentations et innovations qui permettent de nourrir cette stratégie. L'exemple de Rhône-Alpes montre que l'on peut passer, progressivement, d'un simple schéma d'action à une véritable stratégie, comme dans le cas de l'enseignement supérieur. De plus, un tel processus de régionalisation de la diplomatie culturelle européenne permettrait, selon certains participants, de faire le lien entre local et global tout en garantissant une action plus proche des citoyens.

Les Régions françaises disposent pour cela d'atouts non négligeables. Le réseau des Scènes nationales, par exemple, est sans équivalent en Europe, tout comme le réseau des Fonds régionaux d'art contemporain. Projeter cet héritage « Malraux-Lang » dans la mondialisation, ce n'est pas l'affaiblir, mais plutôt le défendre et valoriser le potentiel d'expertise des acteurs culturels français en matière de formation, à l'étranger, des futurs leaders culturels. Pour certains, c'est un domaine où il faudrait mieux se positionner plutôt que d'essayer de reproduire des stratégies de diplomatie culturelle d'influence plutôt anglo-saxonne.

Sur un plan plus géopolitique, plusieurs Régions françaises sont potentiellement bien positionnées par rapport aux flux culturels mondiaux : une Région-métropole d'envergure globale, l'Île-de-France ; des Régions au cœur de la dorsale européenne de développement, Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais notamment ; des Régions engagées dans l'espace euroméditerranéen : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Par ailleurs, les Régions françaises d'outre-mer peuvent être des relais précieux d'une stratégie culturelle extérieure européenne, permettant une ouverture de la coopération vers les zones Amérique-Caraïbes et océan Indien.

3.3. L'interterritorialité comme dispositif d'action publique

La définition et la mise en œuvre d'une stratégie renouvelée pour l'action culturelle extérieure des Régions supposent une gouvernance coopérative, à une échelle interterritoriale, c'est-à-dire une concertation, voire une articulation, entre les différents niveaux d'intervention :

- > **entre Régions et services de l'État** : ministères de la Culture et des Affaires étrangères, Institut français, réseau culturel français à l'étranger, directions régionales des affaires culturelles ;
- > **entre Régions et autres collectivités** : cela concerne notamment les métropoles dont le développement pose la question de la complémentarité entre actions régionales et actions métropolitaines ;
- > **entre Régions elles-mêmes** : la coopération interrégionale peut représenter une échelle d'envergure pertinente pour des actions européennes et internationales, comme par exemple le projet que les Régions Rhône-Alpes et Basse-Normandie développent dans le domaine de l'Inventaire avec des partenaires de la Région Atsinanana à Madagascar. La coopération interrégionale est aussi un moyen pour certaines Régions françaises, a priori plus isolées, de se positionner dans les flux culturels mondiaux à travers la coopération avec leurs homologues ;
- > **entre professionnels et opérateurs** : la mise en réseau et les actions de lobbying des professionnels et opérateurs sont essentielles pour ancrer les actions sur le terrain, leur donner du poids et une réelle ambition européenne et internationale. Or, les acteurs français semblent devoir se mobiliser un peu plus en la matière.

Ces débats et perspectives s'inscrivent dans un contexte en évolution. Des incertitudes demeurent quant à l'impact de la réforme territoriale en France sur les relations culturelles extérieures des Régions ou encore sur les implications culturelles de la crise financière et monétaire en Europe. Comme l'ont rappelé les participants à l'atelier, les réponses à ces questions dépendent pour beaucoup de l'arbitrage politique en la matière.

THOMAS PERRIN

Politologue, Institut universitari d'estudis europeus, Barcelone